

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

[2023/206802]

16 NOVEMBRE 2023. — Décret portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et l'Ukraine sur l'exercice d'activités à but lucratif par certains membres de la famille du personnel de missions diplomatiques et de postes consulaires, signé à Bruxelles le 10 février 2021 (1)

Le Parlement wallon a adopté et Nous, Gouvernement wallon, sanctionnons ce qui suit :

Article unique. L'Accord entre le Royaume de Belgique et l'Ukraine sur l'exercice d'activités à but lucratif par certains membres de la famille du personnel de missions diplomatiques et de postes consulaires, signé à Bruxelles le 10 février 2021, sortira son plein et entier effet.

Promulguons le présent décret, ordonnons qu'il soit publié au *Moniteur belge*.

Namur, le 16 novembre 2023.

Le Ministre-Président,

E. DI RUPO

Le Vice-Président et Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences,
W. BORSUS

Le Vice-Président et Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures,
Ph. HENRY

La Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale et de l'Économie sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes,
C. MORREALE

La Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière,
V. DE BUE

Le Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville,
C. COLLIGNON

Le Ministre du Budget et des Finances, des Aéroports et des Infrastructures sportives,
A. DOLIMONT

La Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal,
C. TELLIER

—————
Note

(1) Session 2023-2024.

Documents du Parlement wallon, 1269 (2022-2023) N^{os} 1 à 3

Compte rendu intégral, séance plénière du 16 novembre 2023

Discussion.

Vote.

—————
VERTALING

WAALSE OVERHEIDSDIENST

[2023/206802]

16 NOVEMBER 2023. — Decreet tot instemming met de Overeenkomst tussen het Koninkrijk België en Oekraïne inzake het verrichten van betaalde werkzaamheden door bepaalde gezinsleden van het diplomatiek en consulaire personeel, ondertekend te Brussel op 10 februari 2021 (1)

Het Waalse Parlement heeft aangenomen, en Wij, de Waalse regering, bekrachtigen hetgeen volgt:

Enig artikel. De Overeenkomst tussen het Koninkrijk België en Oekraïne inzake het verrichten van betaalde werkzaamheden door bepaalde gezinsleden van het diplomatiek en consulaire personeel, ondertekend te Brussel op 10 februari 2021 zal geheel in werking treden.

Kondigen dit decreet af en bevelen dat het in het *Belgisch Staatsblad* zal worden bekendgemaakt

Namen, 16 november 2023.

De Minister-president,

E. DI RUPO

Vicevoorzitter en minister van Economie, Buitenlandse Handel, Onderzoek en Innovatie, Digitalisering, Ruimtelijke Ordening, Landbouw, IFAPME en de Kenniscentra,
W. BORSUS

Vicevoorzitter en Minister van Klimaat, Energie, Mobiliteit en Infrastructuur,
Ph. HENRY

Vicevoorzitter en minister van Werkgelegenheid, Onderwijs, Gezondheid, Sociale Actie en Sociale Economie, Kansengelijkheid en Vrouwenrechten,
Ch. MORREALE

De minister van Ambtenarenzaken, IT, Administratieve Vereenvoudiging, belast met kinderbijlagen, Toerisme, Erfgoed en Verkeersveiligheid,
V. DE BUE

De minister van Volkshuisvesting, Lokaal Bestuur en de Stad,
Ch. COLLIGNON

De minister van Begroting en Financiën, Luchthavens en Sportinfrastructuur,
A. DOLIMONT
De minister van Leefmilieu, Natuur, Bos, Rurale Renovatie en Dierenwelzijn,
C. TELLIER

Nota

(1) Zitting 2023-2024.
Documenten van het Waalse Parlement, 1269 (2022-2023) Nrs. 1 t/m 3
Integraal verslag, plenaire vergadering van 16 november 2023
Debat.
Stemming.

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

[2023/206801]

16 NOVEMBRE 2023. — Décret portant assentiment à l'Accord, conclu à Strasbourg le 3 décembre 1974 entre le Royaume de Belgique et le Conseil de l'Europe, complémentaire à l'Accord général sur les privilèges et immunités du Conseil de l'Europe, signé à Paris le 2 septembre 1949, modifié par le Premier Protocole, signé à Strasbourg le 9 décembre 1987 et par le Deuxième Protocole, signé à Bruxelles le 15 avril 2016, et au Deuxième Protocole, signé à Bruxelles le 15 avril 2016, modifiant et complétant l'Accord complémentaire (1)

Le Parlement wallon a adopté et Nous, Gouvernement wallon, sanctionnons ce qui suit :

Article 1^{er}. Sortiront leur plein et entier effet :

1° l'Accord, conclu à Strasbourg le 3 décembre 1974 entre le Royaume de Belgique et le Conseil de l'Europe, complémentaire à l'Accord général sur les privilèges et immunités du Conseil de l'Europe, signé à Paris le 2 septembre 1949, modifié par le Premier Protocole, signé à Strasbourg le 9 décembre 1987 et par le Deuxième Protocole, signé à Bruxelles le 15 avril 2016;

2° le Deuxième Protocole, signé à Bruxelles le 15 avril 2016, modifiant et complétant l'Accord conclu à Strasbourg le 3 décembre 1974 entre le Royaume de Belgique et le Conseil de l'Europe, complémentaire à l'Accord général sur les privilèges et immunités du Conseil de l'Europe, signé à Paris le 2 septembre 1949.

Art. 2. Le présent décret produit ses effets le 15 avril 2016.

Promulguons le présent décret, ordonnons qu'il soit publié au *Moniteur belge*.

Namur, le 16 novembre 2023.

Le Ministre-Président,
E. DI RUPO

Le Vice-Président et Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences,
W. BORSUS

Le Vice-Président et Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures,
Ph. HENRY

La Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale et de l'Économie sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes,
Ch. MORREALE

La Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière,
V. DE BUE

Le Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville,
Ch. COLLIGNON

Le Ministre du Budget et des Finances, des Aéroports et des Infrastructures sportives,
A. DOLIMONT

La Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal,
C. TELLIER

Note

(1) Session 2023-2024.
Documents du Parlement wallon, 1268 (2022-2023) N^{os} 1 à 3
Compte rendu intégral, séance plénière du 16 novembre 2023
Discussion.
Vote.